

Cadre de santé paramédical

Informations sur le concours

Publié le :	10-10-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Adresse d'envoi email des candidatures :	recrutement@ch-provins.fr
Date du concours :	11-12-2025
A propos du poste :	

Un concours interne sur titres de Cadre de Santé Paramédical au vue de pourvoir 2 poste de cadre de santé paramédical.1 poste en filière infirmière et 1en filière médico-Technique

Informations sur l'établissement

Nom : CENTRE HOSPITALIER LEON BINET

Ville : 77160 Provins

Pour candidater

Date limite de candidature : 11-11-2025

Conditions de candidature :

· les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets du 30 novembre 1988

, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011

susvisés, le décret n°2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux corps de personnels de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière, le décret n° 2017-984 du 10 mai 2017 portant statut particulier du corps des infirmiers anesthésistes de la fonction publique hospitalière, le décret n° 2017-1260 du 9 août 2017 portant statut particulier du corps des manipulateurs d'électroradiologie médicale de la fonction publique hospitalière et le décret n° 2020-244 du 12 mars 2020 portant statut particulier du corps des auxiliaires médicaux en pratique avancée de la fonction publique hospitalière comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités, ainsi qu'aux agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisation requis pour être recrutés dans l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans l'un des corps précités,

· Les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisation requis pour être recrutés dans l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière, de rééducation ou médico-technique

Pièces à fournir :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre

2° Le diplôme de cadre de santé, titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents.

3° Un curriculum vitae détaillé établi par le candidat sur papier libre

4° Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination

5° Un écrit : Rapport d'étonnement et les perspectives d'évolution des missions de cadre de santé en lien avec le plan d'efficience (15 pages maximum)

Mail pour l'envoi des candidatures :

recrutement@ch-provins.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

CENTRE HOSPITALIER LEON BINET

BP 212

77488 PROVINS CEDEX